



demande de titre de sejour VPF

Par **beli**, le **03/02/2009** à **23:24**

bonjour,

je me suis mariée à un français en algerie j'ai obtenue un premier recipisé de 3 mois et apres les 3 mois il m'a envoyer en algerie en vacances et en mon absence il n'a pas renouvelé mon second recipisé.

je suis remonté en france avec mon visa qui est expiré actuellemnet pour entamé ma procedure de divorce;

ma question est de savoir si je peux beneficier d'un titre de sejour d'un an pour ma procedure sachant que j'ai toutes les preuves qui justifies ma vie conjugale avec mon conjoint et qu'il ma tous simplement repudier du domicile conjugale sans recupérer mes vetements et mes papiers.

cordilement